

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 1-2

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Assemblée générale d'automne du samedi 21 novembre 1981, à 14 h., au Buffet de la Gare du Locle.

Notre président, Claude Vermot, ouvre la séance en remerciant les présents, malgré le beau temps, et donne la parole à notre secrétaire pour la lecture du verbal de la dernière assemblée du printemps 1981. Celui-ci est accepté avec remerciements à son auteur. MM. François Mojon et Jean-Bernard von Allmen fonctionnent comme scrutateurs.

Rapport du président : le président commence par remercier ses collègues du comité qui, par leur présence et leur aide aux manifestations organisées, ont contribué à la bonne marche de notre société. Il passe en revue les activités 1981 en soulignant toutefois le manque de participation. Effectif: 113. Nous avons le plaisir de saluer 2 nouveaux membres, MM. Fernand Jeannet et François Brandt.

Rapport du caissier : les finances sont saines et nous permettent encore, pour une année, de ne pas augmenter les cotisations. Les comptes ont été vérifiés par MM. Michel Billod et Jean-Bernard von Allmen, et ce dernier demande à l'assemblée de donner décharge au caissier. Le vérificateur des comptes, M. Michel Billod, est remplacé par M. André Boegli.

Rapport du conseiller apicole : M. Jean Bichet fait le bilan de la saison écoulée et annonce les dates des prochains cours d'hiver qui auront lieu selon les dates publiées dans le journal romand N° 12, page 427. Les sujets qui seront traités sont : **la loque**, en collaboration avec M. Georges Schaefer ; **l'élevage des reines**, en collaboration avec M. François Mojon, et **le renouvellement des cadres**.

Cotisations : il est convenu que ce problème sera repris au printemps 1982, en tenant compte que depuis 1975 celles-ci n'ont pas été augmentées.

Reconduction : MM. René Mangold et Jean-Bernard von Allmen sont reconduits à la Fédération cantonale et M^{me} Ida Vermot à la SAR.

Situation de La Roche : M. Théo Baillole remercie les membres qui ont bien voulu consacrer un dimanche matin à la remise en état de cette station. Les propositions faites au printemps 1981 par le groupe de la station pour sa reprise éventuelle par notre société n'étant pas précises, notre président repousse cette discussion au printemps 1982 en demandant à M. Théo Baillole de contacter le groupe et de donner les conditions exactes.

Propositions pour un souper : comme l'année dernière, M. André Buri en est le responsable.

Divers : pour **les achats de matériel**, M. Jean-Bernard von Allmen propose des achats globaux et payables à la commande. M. Pierre Paratte nous fera les propositions au printemps prochain pour les achats de cadres, boîtes à miel, etc.

L'assemblée générale ayant été demandée le soir, après de vives discussions la décision est la suivante : **au printemps, elle aura lieu le soir**, mais en automne, par contre, **elle restera fixée au samedi après-midi**.

M. Jean-Bernard von Allmen présente **un nouveau type de ruche** et demande les critiques de l'assemblée.

M. Robert Débart demande de prévoir en 1982 **une sortie à une station de fécondation** ; M. François Mojon en sera l'organisateur.

M. Georges Schaefer parle de la menace de la **varroase**, déjà présente à nos frontières. Cette maladie ne faisant pas encore partie de la Caisse fédérale des épizooties, M. Schaefer propose la **création d'un fonds de réserves**, mais MM. Georges Matthey et Claude-Simon Vermot proposent d'attendre, car la Confédération va prendre conscience de ce danger. Il est décidé de revoir ce problème avec celui de l'augmentation des cotisations à l'assemblée du printemps 1982.

M. Philippe Mathey, l'un de nos jeunes membres, pose à juste titre le problème déjà souvent soulevé du manque de sapins blancs. Le président rappelle que ce problème a été étudié par la Fédération cantonale et que rapport a été fait au Département cantonal d'agriculture (M. Béguin).

Il est 16 h. 30 et, la parole n'étant plus demandée, place est faite pour la projection du film sonore sur le voyage au Sri Lanka de M. Georges Schaefer. Un grand merci pour cette belle présentation avec commentaires.

La secrétaire des verbaux: *Ida Vermot*

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE

Assemblée générale du 22 novembre 1981, à l'Hôtel de Ville, à Estavayer-le-Lac.

Vers 14 h. 20, M. Delley, président, salue les membres en levant son verre, et les remercie d'être venus si nombreux par un beau dimanche ensoleillé. Il saisit l'occasion pour saluer MM. les curés de Delley et de Montet, M. Marcherel, président de Marly et environs, M. Chassot, président cantonal, et son épouse. Il excuse M^{me} Jeanne Egger, M. Roger Ballaman qui est en convalescence en Valais. La parole est donnée à la secrétaire, M^{me} Herren, pour lire le procès-verbal de l'assemblée du 22 novembre 1980, à l'Hôtel de la Croix-Blanche de Domdidier. Aucune réclamation contre ce protocole.

Rapport de l'inspecteur des ruchers

Le comité a siégé comme inspecteur de ruchers à l'année. M. Delley remercie l'assemblée pour les réunions intersections du printemps à Payerne dont les assemblées sont toujours bien fréquentées; il remercie tous les membres qui mettent leurs ruchers à disposition.

Chez M. Paul Rossier, les réunions ont été bien fréquentées mais le temps était froid et pluvieux.

Chez M. Jean-Bernard Moura, la visite a été bonne; le comité doit beaucoup à ces deux membres pour la générosité de leur accueil; ces visites s'étant terminées par de bonnes bouteilles et de bons petits biscuits, nous leur disons merci.

Pour le pique-nique de Belmont, nous avons eu le beau temps. Après le repas, nous avons été visiter les ruchettes d'élevage. Beaucoup d'apiculteurs avaient pris leurs ruchettes, mais sur l'ensemble de l'année l'élevage était assez bon. La journée s'est bien terminée dans la joie et la gaieté.

M. Roger Ballaman ne pourra plus assumer sa place d'inspecteur des ruchers, sa santé ne le lui permettant plus.

Le président donne la parole à l'ancien inspecteur, M. Dougoud, qui a dû reprendre sa place. Il a trouvé l'acariose dans sept communes: Russy, Dompierre, Frasses, Cugy, Cousset, Delley, Font; Châbles est encore à ban; 597 colonies ont été traitées au Folbex. Il recommande la prudence aux apiculteurs qui achètent des colonies ou qui changent leurs ruches de région. Ils voudront bien se munir d'un certificat, ainsi l'inspecteur pourra les renseigner.

«Sur 140 membres, je compte 37 agriculteurs, alors soyez prudents au moment où vous faites vos traitements; faites-les avant la floraison, le matin ou le soir; si une goutte de traitement tombe sur une abeille, elle meurt.»

Après toutes ces recommandations, il nous lit une lettre du Département sur les maladies de l'abeille et les précautions à prendre.

Contrôles des miels et boîtes à miel

M. Ayer a vendu 2000 boîtes à miel; il lui en reste 3500. Contrôle des miels: ils étaient en faible quantité avec, sur 72 colonies, une moyenne de 4 kg de miel par ruche; il recommande de ne pas nourrir sur les cadres de hausse car le sucre n'est pas traité par les abeilles, donc le miel en boîtes subit une fermentation.

Rapport de Belmont

M. Delley, président, nous dit qu'en 1981 ils ont travaillé avec des reines B20 à 10 points; pour l'année 1982, les reines seront les B21 à 9 points; dans l'année des reines 1981, les éleveurs ont été contents.

Rapports des conseillers et moniteurs

M. Dubey demande s'il doit fonctionner comme inspecteur ou conseiller apicole, car les deux choses lui donnent beaucoup trop de travail; vu que M. Roger Ballaman est malade, on pense lui donner la place d'inspecteur.

M. le curé de Delley aime son travail de conseiller apicole mais il trouve désagréable de remplir ces formulaires. M. Chassot, en tant que président cantonal, lui dit qu'il lui faut ces formulaires pour prouver que le travail a été effectué.

Comptes et rapports des vérificateurs

M. Laederach nous lit les comptes. Vu l'année qui n'a pas été favorable, la caisse a une perte de Fr. 293.60.

M. Fawer remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes et le félicite; ils sont approuvés par l'assemblée.

M. Delley a demandé à faire un loto à Montbrelloz pour renflouer la caisse, car elle en a besoin; nous pensons le faire en mars ou en avril, de toute façon vous en serez informés.

Mutations

Deux nouveaux membres, M^{me} Josiane Carrard, de Gletterens, M. Andréas Haffurer, d'Olten; 119 membres actifs et 17 membres passifs. M. Oscar Gerber, de Cheyres, nous a envoyé sa lettre de démission.

Nominations des délégués aux diverses assemblées apicoles

Pour l'assemblée cantonale à Portalban, M. le curé de Delley; pour l'assemblée de la SAR à Lausanne, M. Paul Rossier, de Cottens.

Réunions amicales hivernales

Trois personnes sont désignées comme conseillers apicoles: M. Jean-Claude Emery et M. Raymond Ballaman, de Ruyères-les-Prés, et M. Bugnon, de Grand-sivaz. M. Marcherel dit qu'il est bien d'avoir 3 conseillers apicoles pour les années à venir; il restera à disposition pour leur apporter des conseils et même venir sur place.

M. Paul Rossier veut suivre des cours pour être conseiller apicole. Les dates des réunions sont le jeudi 14 janvier 1982, à 20 h., au Café de Montbrelloz, et le jeudi 11 février 1982, à 20 h., au Café du Raisin de Dompierre.

La parole est donnée à M. Chassot; c'est avec grand plaisir qu'il vient à nos assemblées; il nous apporte le bonjour de la section de la Glâne. Il trouve que c'est bien de former des conseillers apicoles, vu que notre inspecteur, M. Roger Ballaman, est malade; il pense que la place d'inspecteur conviendrait à M. Dubey.

Divers

M. Delley rappelle qu'il vous faut assurer vos colonies au cas où il leur arriverait quelque chose, afin que vous soyez couverts.

M. Moura demande que la coupe de bois de sapins blancs soit remplacée pour que nos abeilles trouvent des pucerons en suffisance.

M. Marcherel nous propose de venir voir une séance de projection sur la varroase, le dimanche 13 décembre, à 14 h., à l'Institut agricole de Grangeneuve. Le sujet sera commenté par M. Georges Fragnière. M. Ayer nous dit que les planteurs de tabac nous laisseront les fleurs pour nos abeilles.

M. Laederach demande aux éleveurs de reines de venir payer pour les ruchettes qui ont été mises en station à Belmont.

M. Delley demande s'il y a encore des questions. Non. Il clôt l'assemblée en nous souhaitant un bon hiver et une bonne santé, ainsi qu'une bonne rentrée à la maison.

Pour le comité: *Herren R.*

Apiculteurs, attention aux provisions !

Vous laissez perdre chaque année de nombreux essaims, nucléi ou colonies par manque de nourriture. Prévenez toute surprise désagréable en ayant toujours sous la main une réserve de bon **CANDI AU MIEL** du pays toujours prêt à l'usage.

Livable sur

Cadres de corps DB-DT: env. 4,5 kg

Cadres de hausse DB-DT: env. 2,2 kg

Cadres suisses (Bürki): env. 3,5 kg

En cartons

pour ruches DB-DT: env. 1 kg

En cartons

pour ruches suisses: env. 1 kg

En blocs ronds

pour Lienher: env. 0,350 kg

Kg	1	10	20	50	100
Fr.	5.50	5.40	5.30	5.20	5.—



Contre le nosema

La meilleure assurance contre la perte de colonies due au nosema et à la dysenterie.

Fumidil B, en flacons de 25 g. pour traiter 4 à 5 col. Fr. 17.—

RITHNER FRÈRES - Chili 29 - 1870 MONTHEY (025) 71 21 54

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

C'était le 7 novembre. Le comité de la société avait convié ses membres à une soirée peu habituelle. Le rendez-vous était fixé à 15 h. 45, à l'Institut agricole de Grangeneuve, où M. le président Macherel souhaita la bienvenue aux soixante participants; puis il donna la parole à M. Pasquier, maître de pratique à l'Ecole d'industrie laitière, qui, en termes bien choisis, se dit heureux de représenter la direction et nous présenta le canton de Fribourg sous tous ses aspects avec un spectacle audio-visuel remarquable.

Après ces moments passés avec l'agriculture, l'industrie, l'artisanat et la formation professionnelle fribourgeoise, nous eûmes le plaisir d'entendre un concert donné par l'ensemble d'accordéonistes «Les Roggers». Quelle ne fut pas notre émotion de voir une petite fille, presque cachée derrière son instrument, jouer avec une facilité incroyable.

L'heure était venue de visiter le Centre de formation laitière où, avec MM. Pasquier et Mooser, nous avons pu nous rendre compte du travail sérieux qui se fait dans notre école. Puis ce fut le moment tant attendu de l'apéritif qui nous fut gracieusement offert par M. Pasquier dans la salle de promotion des ventes. Au nom de tous les participants, je vous redis: «Merci, M. Pasquier». Confortablement installés, les participants posèrent des questions sur les problèmes laitiers. Le maître de pratique n'en laissa pas une seule sans réponse.

C'était déjà l'heure du repas. A l'Auberge des Trois-Sapins, à Arconciel, Mimile nous servit un menu parmi les meilleurs. Tout au long de la soirée, dirigée de main de maître par notre secrétaire, M. Horner, nous eûmes le plaisir d'écouter et de danser au sein de l'accordéon de M. Rosso.

Jamais nous ne saurons assez remercier les organisateurs de cette soirée qui nous a procuré joie et amitié.

Un participant

SECTION DES ALPES

Assemblée générale d'automne du 15 novembre 1981, à la grande salle du Café de l'Etoile, à Aigle.

Notre dynamique président, Adrien Paroz, ouvre cette assemblée à 14 h. 50 par les souhaits habituels de bienvenue aux nombreux participants, avec l'espoir que tous emporteront un très bon souvenir de cette belle journée ensoleillée.

Il salue tout particulièrement deux de nos membres d'honneur, MM. Adrien Cherix, de Bex, et le doyen de la section (91 ans), Henri Barbey-Regamey, des Monts-de-Corsier, toujours fervents de nos assemblées. Sont également présents MM. Marc Durgniat, ainsi que Daniel Ramel, accompagné de son épouse, président de la section du Pays-d'Enhaut.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée de printemps, qui ne donne lieu à aucune remarque.

Quelques membres se sont excusés, soit par lettre ou par téléphone. Le président déplore plusieurs malades: M^{me} Henchoz, de Bex, membre d'honneur, MM. Constant Giddey et Marcel Hovaz, d'Aigle. A ces membres fidèles, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Depuis la dernière assemblée générale, quelques admissions ont été faites et sont à sanctionner. Il s'agit de MM. André Burnier (Jongny), André Blanc (Maracon), Ernest Mermod (Roche), J.-L. Durgniat (Le Sépey) et Aimé Nicaty (Villeneuve). A tous ces nouveaux membres, bienvenue et satisfaction dans notre société.

Les démissions sont au nombre de deux, soit : MM. Robert Borloz-Chenaud (Villeneuve, pour raisons de santé) et Daniel Vuille (Vevey).

Enfin, le destin n'a pas épargné quelques-uns de nos membres et nous déplorons le départ pour un monde meilleur de MM. Jean Cathélaz (Chessel), membre depuis 1922, Louis Nanchen (Charrat) et Agénor Blanc (Chexbres).

Rapport présidentiel. Dans un large tour d'horizon, le président relate les faits marquants de l'année écoulée. Par exemple, les mauvais débuts de l'année apicole 1981, qui se traduisent par des conditions atmosphériques très pénibles. Le froid et la grande quantité de neige du printemps ont retardé le départ de nos colonies, et c'est hélas la raison pour laquelle nous pouvons considérer la récolte de cette année comme médiocre. Toutefois, l'apiculteur ne doit pas se décourager, mais penser à l'année qui va suivre, en espérant de meilleurs résultats apicoles.

Comité. Le comité s'est réuni trois fois dans le courant de l'année, où il fut discuté de toutes les affaires courantes, ainsi que de l'organisation de la course d'été qui eut un brillant succès. C'est un plaisir pour ceux qui se retrouvent, de fraterniser dans d'agréables moments. Ballenberg et son Musée de l'habitat resteront un des beaux souvenirs des sorties familiales de notre section.

Un changement au sein du comité : le caissier, Jean-Pierre Guillet, en fonctions depuis 10 ans, a demandé à être déchargé de son poste dès la fin de l'année. Ceci en rapport avec d'importantes charges qui l'attendent à la Municipalité de son lieu de résidence. Jean-Pierre est félicité et remercié pour tout le travail qu'il a effectué dans la tenue des comptes d'une grande section. Travail ingrat parfois, mais avec une grande connaissance des chiffres et une honnêteté parfaite.

Le président précise que, dans le cadre du comité, les changements se font sans l'approbation de l'assemblée.

En remplacement du caissier sortant, notre membre adjoint Michel Bergoz, de Corsier, professeur au Collège central à Vevey, a accepté cette tâche dès le 1^{er} janvier 1982.

Rapport du caissier. Pour la dernière fois, Jean-Pierre Guillet donne le résultat des comptes de section. La caisse n'a pas de chiffres rouges. Elle se porte bien, et même très bien. Malgré 1000 francs versés en prévision du centenaire de la section, un petit excédent a pu être encore viré au capital, modeste il est vrai, mais qui nous permet d'envisager les deux prochaines années sans être obligés d'augmenter les cotisations. L'effectif des membres reste stable et compte 248 sociétaires.

Rapport des vérificateurs des comptes. Henri Diserens, des Diablerets, en donne lecture. Avec le président et le caissier, la commission s'est réunie et a trouvé les comptes parfaitement en ordre et de belle tenue. Un suppléant est nommé : M. Claude Sumi, de Leysin.

Rapports des inspecteurs des ruchers. L'habitude est prise maintenant. Chaque inspecteur de la section donne en quelques mots, à l'assemblée d'automne, des notes concernant surtout la santé de nos ruches. Ont la parole : MM. Henri Jaquet (Vevey), 3 cas d'acariose et 1 de loque traités ; Eugène Glappey (Villeneuve), également quelques cas d'acariose. Il recommande également le changement des cadres trop vieux dans les corps de ruches. René Comte (La Tour-de-Peilz), 5 cas d'acariose traités au Folbex avec succès. René de Siebenthal (Aigle), un seul cas d'acariose. Ernest Eggen (Roche), 1 cas de loque à Leysin traité avec succès. Georges Perreten (Les Diablerets), rien à signaler si ce n'est que le groupe des Ormonts s'est réuni trois fois durant l'été.

Divers. Notre invité du jour et collègue Daniel Ramel nous dit tout le plaisir qu'il a d'être parmi nous. Sa modeste section, qui comprend 30 membres, n'a pas été gâtée non plus par la récolte de 1981. Les archives mentionnent qu'autrefois

quelques apiculteurs des deux contrées avaient déjà des contacts; comme les moyens de communications étaient difficiles, les rencontres ne pouvaient avoir lieu qu'en bonne saison. C'est la raison pour laquelle il se créa une section autonome au Pays-d'Enhaut, section qui marche très bien. Merci à notre ami Daniel, qui n'a pas craint de passer le col des Mosses pour se joindre à notre assemblée.

Film. Tout d'abord, le président donne quelques renseignements en indiquant que notre section est la première de Romandie à obtenir, non sans peine, ce film traitant de cette nouvelle maladie appelée varroase. Il a été tourné en Allemagne, pays où la maladie sévit assez sérieusement. Nous l'avons obtenu en langue d'origine. C'est pour cette raison que le vice-président de la SAR, M. Théodore Muller, s'est dévoué à l'énorme tâche de la traduction. Ce fut un grand succès et nous remercions M. Muller, ainsi que notre collègue Michel Bergoz qui a animé le film.

De superbes vues sur des vergers arboricoles en fleurs, où les abeilles butinent sans se lasser. Telles sont les images du début. De beaux pavillons et de grandes lignées de ruches à plein vent. Ensuite, la démonstration de la maladie. Contrairement aux loques, c'est un acare en forme de pou de couleur rouge, ce qui permet de le distinguer à l'œil nu. Il se déplace avec une rapidité surprenante et s'attaque aux abeilles dont il suce le sang. La ponte de ces parasites se fait contre les parois des cellules avant que celles-ci soient operculées. Ainsi les insectes se développent dans les cellules en même temps que la larve d'abeille, tout en se nourrissant déjà du sang de la jeune larve. A l'éclosion de l'abeille, les acares sortent en même temps et s'agrippent aux corps des adultes qui font de gros efforts pour s'en débarrasser, mais sans succès.

La maladie se propage par les faux bourdons, qui entrent facilement dans n'importe quelle ruche, les abeilles égarées ou l'achat ou la vente de ruches ou ruchettes.

Les chercheurs scientifiques font leur possible pour trouver un remède adéquat qui enrayera ce nouveau fléau de l'apiculture. Il est de notre devoir d'être vigilants et de surveiller attentivement nos ruches. Pour l'instant, la maladie est encore au-delà de nos frontières. Mais pour combien de temps? Faisons confiance aux chercheurs, l'avenir de notre apiculture en dépend.

Le secrétaire: *P. N.*

Chez les abeilles, l'harmonie du travail existe en grande partie grâce aux paresseux. L'oisiveté peut être justifiée elle aussi — pour autant que l'on n'en fasse pas le principe de toute une vie!

Karl von Frisch